



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 653

Texte de la question

INSÉCURITÉ

M. le président. La parole est à M. Arnaud Richard, pour le groupe Union des démocrates et indépendants.

M. Arnaud Richard. Monsieur le ministre de l'intérieur, l'attaque du RER D, samedi dernier à Grigny, témoigne du climat d'impunité qui règne désormais dans notre pays. Comment tolérer que des bandes de voyous sèment la terreur dans les transports franciliens ? Au-delà de Marseille qui reste le théâtre d'assassinats toutes les semaines, c'est malheureusement la France tout entière qui enregistre la recrudescence de la délinquance. Cette affaire est grave mais l'information est lente à sortir. Monsieur le ministre, vous qui êtes habitué aux effets de manche et aux réponses toujours très volontaristes, vous avez été bien silencieux sur cette affaire qui est sortie au détour d'une dépêche, en fin de journée, dimanche soir.

Oui, il faut beaucoup de modestie en la matière. Député de Chanteloup-les-Vignes, je sais combien la lutte contre l'insécurité dans les quartiers est difficile à mettre en oeuvre. En réalité, c'est la conséquence des propos du garde des sceaux qui provoquent de tels phénomènes de société. (*Protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

Cet échec, mes chers collègues, est celui du Gouvernement qui prône l'impunité et cherche des excuses aux délinquants aux dépens des victimes.

M. Julien Aubert. Très bien !

M. Jean Glavany. Honteux !

M. Arnaud Richard. À l'évidence, le Gouvernement est tiraillé entre deux positions opposées et irréconciliables : entre répression et déresponsabilisation.

M. Bernard Roman. C'est minable !

M. Arnaud Richard. Monsieur le ministre de l'intérieur, ma question est simple et c'est bien dommage que le Premier ministre ne soit pas là pour y répondre. Le Gouvernement penche-t-il en votre faveur, c'est-à-dire vers la fermeté ou en faveur du garde des sceaux, c'est-à-dire vers le laxisme ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDI et UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Manuel Valls, *ministre de l'intérieur*. Monsieur le député, comme vous, j'ai été élu de ces quartiers où la violence est enracinée et où le trafic de drogue a fait des ravages majeurs.

Dans ces quartiers, nous avons besoin des forces de l'ordre, du travail de la justice, de faire respecter des règles, du retour de l'autorité à tous les niveaux et de son application. Nous avons aussi besoin de laïcité et, à cet égard, en sortant quelques secondes de mes fonctions, je veux vous dire combien je regrette la décision rendue aujourd'hui par la Cour de cassation concernant la crèche Baby Loup et cette mise en cause de la laïcité. (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes SRC, RRD, UMP et UDI.*)

Mais, monsieur le député, malgré vos questions à répétition, il n'y a qu'une seule politique, celle du Président de la République et Premier ministre, celle que nous mettons en oeuvre avec Christiane Taubira.

Croyez-moi, pour les policiers et pour les gendarmes comme pour les magistrats, Christiane Taubira et moi-même, nous donnons une autre image de ce qu'est l'État de droit. Dans ce Gouvernement, jamais un ministre de l'intérieur ne mettra en cause l'action des magistrats et jamais un garde des sceaux ne mettra en cause le travail de la police et de la gendarmerie. (*Exclamations sur les bancs des groupes UMP et UDI -*

Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.) Voilà la différence !

Monsieur le député, pour être efficace, pour que la chaîne pénale puisse vraiment fonctionner, pour que les hommes et les femmes qui travaillent dans des conditions difficiles, parce que votre majorité ne leur avait pas donné les moyens, nous avons besoin que la garde des sceaux et le ministre de l'intérieur travaillent main dans la main, parce que c'est notre conviction : la sécurité est une priorité et la justice doit être efficace, ce qu'elle n'était pas avec vous. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Richard](#)

Circonscription : Yvelines (7^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 653

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 mars 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 mars 2013](#)